



Conservatoire du littoral



Cas n°1: JARRY



Depuis 1960 : Urbanisation de Jarry
Evolution de la zone humide :

- 1955: 320 ha
- 2021: 210 ha

Affectation des terrains au Conservatoire du littoral en 2010

- Affectation DPM: 207ha
 - Affectation 50 pas : 23ha
- > TOTAL : 230 ha

2019 Lancement du projet



CONTEXTE

1



Cas n°1: JARRY

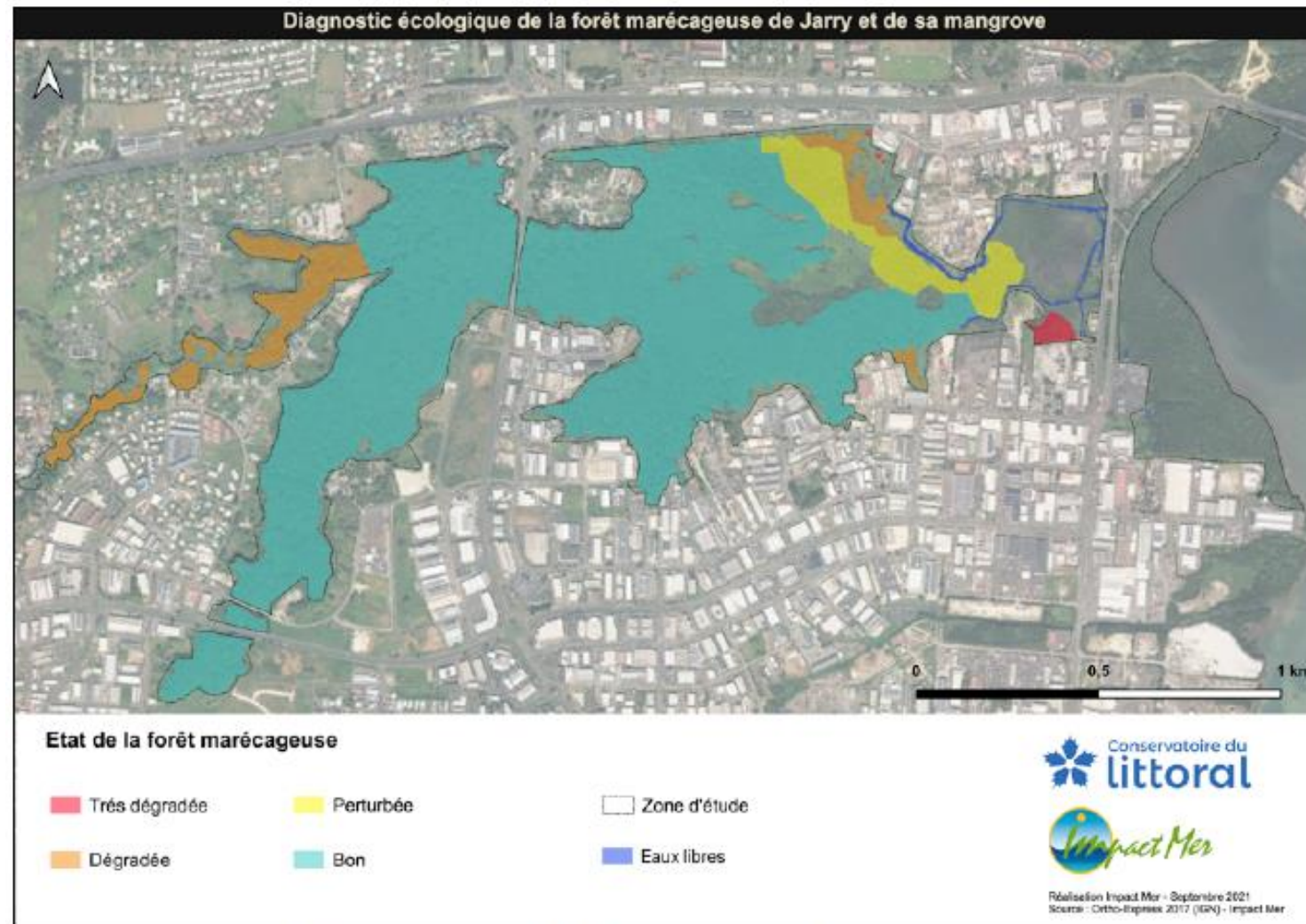


CONTEXTE

1

DIAGNOSTIC

2

Figure 83. État écologique de la forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis* de Jarry



Cas n°1: JARRY



RESTAURATION

3

CONTEXTE

1

DIAGNOSTIC

2





Cas n°1: JARRY

SUIVIS
4

RESTAURATION

3

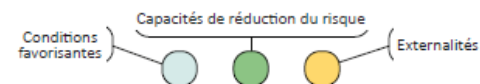
DIAGNOSTIC

2

CONTEXTE

1

Evaluer le projet JA-RIV



7.2. Co-bénéfices multiples (score de 3) et 7.4. Effets collatéraux négatifs mineurs (score de 2) :

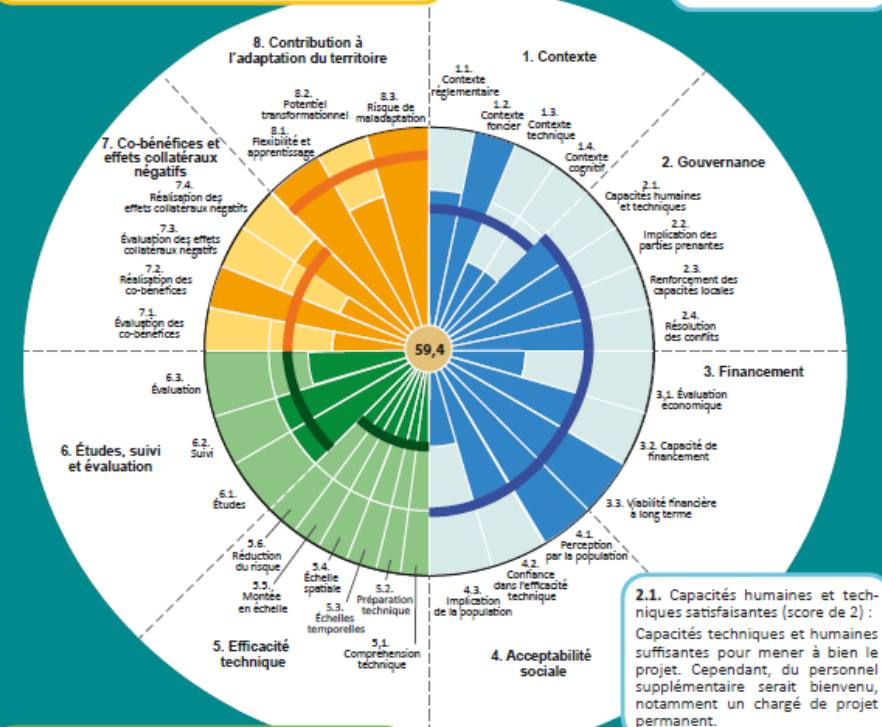
Co-bénéfices multiples, dont un co-bénéfice majeur : application de la loi (protection de l'environnement), amélioration du cadre de vie, promotion des mobilités douces.

Effets collatéraux négatifs mineurs : impact mineur sur l'activité économique, le processus de libération des terrains laissant aux entreprises le temps de s'adapter.

8.1. Potentiel transformationnel moyen (score de 2) :

Peut contribuer à changer la perception que les acteurs économiques ont des risques climatiques et des solutions d'adaptation.

1.2. Contexte foncier très favorable (score de 3) :
Foncier public (CDL). Le contexte juridique facilite les négociations menées par le Conservatoire du Littoral pour récupérer ses terrains illégalement occupés par des entreprises.



6.1. Etudes variées soutenant la mise en oeuvre de la SafN (score de 2) :

Réalisation d'études variées menées site par site : hydrologie, pédologie, écologie, topographie. L'étude de fréquentation et des perceptions demeure incomplète.

5.4. Echelle spatiale restreinte (score de 1) :

Mise en oeuvre du projet sur 10 sites de taille réduite couvrant 26 ha au total. Le facteur limitant est un accès restreint au foncier.

3.3. Viabilité financière à long terme assurée (score de 3) :
La SafN relève des missions du porteur qui projette de poursuivre l'action sur le long terme.

4.3. Faible niveau d'implication de la population (score de 1) :
Travail avec deux collèges dans le cadre des aires terrestres éducatives. Réalisation d'opérations de ramassage des déchets en partenariat avec des associations.



Cas n°2: Port-Louis

CONTEXTE

5

Le site :

**Plage du souffleur et
Marais de Port-Louis**

Première affectation en 2003,
bande des 50 pas géométriques
(arrêté préfectoral).

Aujourd'hui plus de 500 ha sont
protégés par le CDL (site Ramsar)

La route :

- Voie historique entre Port-Louis et Anse-Bertrand
- Années 80 => confortement et élargissement de la voie
- Utilisé pour l'accès aux plages (Activités de loisirs)



Cas n°2: Port-Louis

CONTEXTE

5

2013 :

- Mise en défens et décompactage du sol (régénération naturelle)
- Petites poches de stationnement
- Remplacement du mobilier

Réduction
des pressions
6

Problématiques

- Conflits d'usages (voitures, deux roues)
- Dépôts de déchets
- Perturbation de la faune et de la flore
- Dégradation de la voie d'accès
- Fragilisation du trait de côte



Cas n°2: Port-Louis

CONTEXTE

5

2022 – 2024 :

- Recule du stationnement
- Fermeture de la route
- Amélioration de l'exutoire (passerelle)
- Enlèvement des déchets

Réduction
des pressions
6



avant



après



Cas n°2: Port-Louis

CONTEXTE

5

Perspectives:

- Acquisition de connaissance : étude hydraulique en cours (OE971)
- Recule du stationnement
- Décompactage de la voie
- Promouvoir les mobilités douces

6

REDUCTION DES PRESSIONS

Perspectives

7



1) Préserver et restaurer les milieux aquatiques.



3) Amélioration de l'assainissement
(diminuer l'impact des rejets)

2) Compétence GEMAPI :
réduction du risque inondation

4) Garantir une meilleure qualité de la ressource
(diminuer les polluants et préserver la ressource)

Cas n°2: Port-Louis

CONTEXTE

5

REDUCTION DES PRESSIONS

6

PERSPECTIVES

7

SDAGE

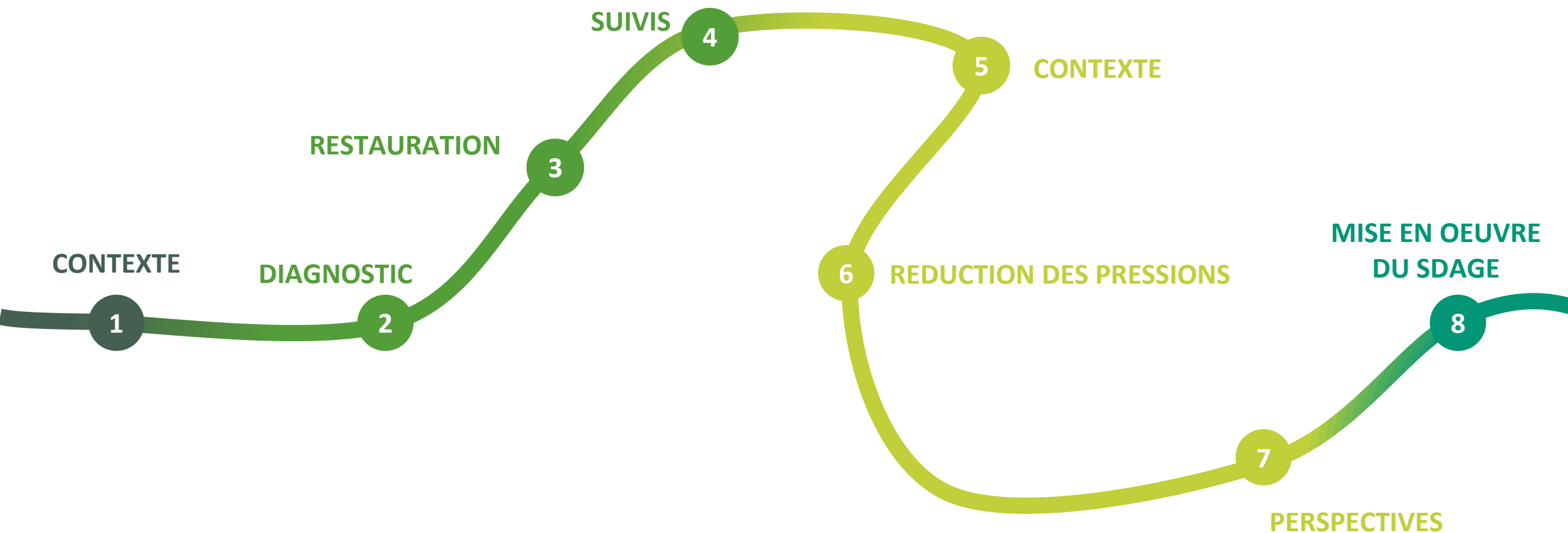
8



Cas n°1: JARRY



Cas n°2: Port-Louis





Conservatoire du littoral